

2009-4949 10-DEC-2009 : Avis de modification : changement d'adresse du titulaire

INSECTICIDE EN POUDRE DRIONE®

***USAGE COMMERCIAL**

*CONTIENT DES PYRÉTHRINES, DU BUTOXYDE DE PIPÉRONYLE ET DU
GEL DE SILICE AMORPHE

*ALLIE L'EFFET DE CONTRÔLE ET D'ÉLIMINATION DES PYRÉTHRINES ET
DU BUTOXYDE DE PIPÉRONYLE À L'EFFET DÉSHYDRATANT DU GEL DE
SILICE

GARANTIE :

Pyréthrines.....	1 %
Butoxyde de pipéronyle9,7 %
Gel de silice amorphe	40 %

N° D'ENREGISTREMENT 15255 – LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 2,26 kg – 54,20 kg

Bayer CropScience Inc.*
~~Suite 100 – 3131 114th Avenue S.E.~~
~~Calgary, AB T2Z 3X2~~
Tél. : 1-888-283- 6847

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta
T2C 3G3

*Bayer Environmental Science
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

Avis de modification

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Éviter le contact avec la peau et éviter d'inhaler la poudre.

Ce produit est toxique pour les poissons. Tenir loin des lacs, des cours d'eau ou des étangs. Ne pas appliquer lorsqu'il y a un risque de ruissellement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive à partir des zones traitées. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale ni l'équipement de traitement des aliments. Laver à fond avec de l'eau potable les surfaces de préparation d'aliments traitées ainsi que l'équipement de traitement des aliments.

Porter un masque antipoussières approprié approuvé par le NIOSH/MSHA lors de la manipulation. Pour appliquer sur des grains entrposés ou lors de l'utilisation d'une poudreuse pneumatique par le NIOSH pour mélanger, charger et appliquer le produit.

En cas d'urgence médicale, pour des renseignements sur la santé et la sécurité ou en cas d'incendie, de fuite ou de contenants abîmés, composez le 1-800-334-7577.

MODE D'EMPLOI

DRIONE est composé de poudre finement moulue qui allie la puissance de contrôle et d'élimination des pyréthrinés et du butoxyde de pipéronyle à la puissance de déshydratation et d'attrition thermique de l'hydrogel.

Le produit est relativement inodore et ne tache pas et peut être utilisé, conformément au mode d'emploi, dans les résidences, les restaurants, les magasins, les hôtels, les bureaux, les usines, les entrepôts, les remorques de camions et les wagons de chemin de fer. Lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi, il élimine efficacement les insectes tels que fourmis, blattes, lépismes argentés, punaises des lits et puces.

APPLICATIONS DANS LES ZONES ALIMENTAIRES ET LES ÉTABLISSEMENTS DE MANIPULATION D'ALIMENTS :

Usines de transformation alimentaire et entrepôts, pâtisseries, usines de boissons, restaurants, supermarchés, hôtels, motels, hôpitaux et écoles – Limité au traitement des fissures et crevasses : à l'aide d'une saupoudreuse souple, appliquer une petite quantité de produit directement dans les fissures et crevasses telles que les joints d'expansion entre les différents éléments d'une construction, entre la base d'un équipement et le plancher, sur les murs, dans le châssis d'un moteur, les boîtiers de raccordement ou les boîtiers d'interrupteurs, dans les conduites ou les pattes d'équipement creux où se cachent blattes, fourmis, lépismes argentés, araignées et grillons. Il faut prendre soin de ne pas déposer de produit sur les surfaces exposées et de faire en sorte que le produit ne se retrouve pas dans l'air ambiant. Éviter de contaminer les aliments et les surfaces de transformation des aliments.

MIS À PART LE TRAITEMENT DES FISSURES ET CREVASSES, IL EST INTERDIT D'APPLIQUER CE PRODUIT DANS DES ZONES ALIMENTAIRES ET DANS LES ÉTABLISSEMENT DE MANIPULATION D'ALIMENTS.

ZONES NON ALIMENTAIRES

Résidences, institutions, hôpitaux, immeubles à bureaux, hôtels, motels, salles de cinéma et de théâtre, écoles, remorques de camions et wagons de chemins de fer :

Pour éliminer les insectes courants et rampants tels que fourmis, blattes, lépismes argentés et puces dans les zones réservées aux animaux, distribuer Drione à raison de 60 grammes aux 10 mètres carrés de surface. Appliquer en

une pellicule continue visible sous et derrière les cuisinières, les réfrigérateurs et les appareils électroménagers. Pulvériser sur, autour et derrière les moulures, les tablettes, les plinthes, les orifices de tuyaux, les fissures, les crevasses et tout autre endroit où les insectes peuvent se cacher. Dans le cas des infestations graves, appliquer Drione derrière les armoires et sur les murs, dans les vides sanitaires et dans les greniers, à raison de 500 grammes aux 100 mètres carrés de surface. Répéter le traitement, au besoin.

Punaises des lits : Démontez le lit. Saupoudrez dans les joints et les coulisses. S'assurer de bien saupoudrer l'intérieur des structures et des tubes creux. Le matelas doit être saupoudré, en particulier les capitons, les plis et les bordures. Traiter également les moulures des cadres ainsi que toutes les fissures et crevasses de la chambre.

ÉLIMINATION

1. Bien vider le contenant dans le système de distribution.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

092908

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))